

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 23 mai 2019 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la Ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général) et Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Philippe COLLARD (CTS), Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint), René GERGELE et François JOUSSE. Xavier DEMAY (Trésorier Général) devait assister à la réunion par visio-conférence mais il a eu un empêchement de dernière minute. Béatrice PFAENDER (Secrétaire Générale) a assisté en partie aux travaux du matin comme de l'après-midi.

La réunion a débuté à 10h10 et s'est un peu poursuivie l'après-midi après la pause repas. L'ordre du jour comportait 3 points. Béatrice en a ajouté un quatrième. Ils sont repris ci-après.

Examen des encours de recettes et dépenses 2019

Pas d'anomalie constatée à fin avril. La comptabilité analytique comporte des éléments qui ne seront pas repris les mois suivants car ils n'ont pas de contrepartie en classe 6 ou 7 mais en classe 4. La lisibilité antérieure au changement de logiciel comptable s'en trouvera restaurée et améliorée. Chantal avait, avant la séance, comparé les encours d'une année à l'autre d'où il ressort que les dépenses sont plutôt raisonnables mais que, dans le même temps, les recettes sont en retard, évoquant 31 k€ attendus des partenaires et prestataires pour 2018 et pas encore perçus. Chantal a également signalé une détérioration de la trésorerie, notamment liée aux méthodes employées pour demander le paiement des subventions de la région, contraignantes et différentes de celles pratiquées jusqu'ici, ce qui fait que 150 k€ attendus ne sont pas encore rentrés. S'il n'y a pas d'inquiétude immédiate, les disponibilités devront toutefois être restaurées avant la fin de l'été.

Actualisation des perspectives de recettes 2019

Jérôme a fait part de ses incertitudes quant à la bonne exécution du contrat Casino comme des réorganisations intervenues chez ses partenaires qui lui ont fait perdre des contacts de confiance (sans remise en cause des partenariats AG2R et Carsat). Pour Casino, le contrat reconductible était de 3 fois 60 k€ annuels mais la facture 2018 n'a pas encore été honorée bien que le contrat n'ait pas été dénoncé et Maître Dumollard, avocat de la Ligue, a été sollicité pour la méthode à suivre. Le manque à gagner pour les échéances 2019 et au-delà semble probable.

Jérôme a également fait le point sur le CNDS « nouveau », instruit par la FFA, avec des dossiers à remettre avant le 30 juin pour une décision connue le 31 juillet et un paiement le

PARTENAIRES OFFICIELS

30 septembre. Répondant aux craintes de Philippe de le voir minoré de 40 k€ par rapport à 2018, il estime que l'impact ne sera pas pour 2019, le haut-niveau notamment étant encore traité comme les années précédentes. Marcel ajoute que le haut-niveau devrait rester du ressort des ligues car la FFA n'a pas les moyens financiers ni humains pour se substituer.

Un point positif pour Jérôme : le changement d'interlocuteur côté Région nous est plutôt favorable. Un point négatif pour Philippe : le mode de traitement à venir des subventions entraînera des frais internes ou externes qui viendront probablement amputer les recettes auparavant possibles.

Chantal rappelle qu'au titre des dépenses prévisionnelles, le poste « déplacements » a été évalué assez largement ce qui devrait offrir un peu de souplesse en cas de rééquilibrage.

Pour d'autres économies, non encore pertinentes à ce stade, le budget technique a fait l'objet d'une revue par grands secteurs, en recherche du moindre impact.

Philippe indique que le haut-niveau n'a pas fait l'objet de dépenses jusqu'à présent et que la détermination des stages tient compte du lieu et de l'époque, ce qui les rend difficiles à modifier une fois programmés.

Jérôme évoque le stage au Portugal dont le coût est important (30 k€) et l'utilité incertaine. Ce stage programmé en fin d'année mais impliquant des réservations bien en amont nécessiterait, en cas de remise en cause, une décision avant l'été.

Marcel pense qu'il serait plus avisé de renforcer les CNRE qu'organiser des stages du type Portugal.

Pour sa part, René conclut, pour rester concrets, qu'il est temps de « resserrer les boulons ».

Jérôme avait envoyé par e-mail la veille de notre réunion une nouvelle version du budget d'investissement, tenant compte des incertitudes actuelles.

La Commission se réunira le jeudi 27 juin 2019 pour réévaluer les conséquences des baisses de revenus évoquées ci-dessus et actualiser ses propositions.

Calcul des tarifs de licences régionaux

Je rappelle les termes de mon e-mail envoyé quelques jours plus tôt : je suis le rapporteur de l'un des 3 groupes issus du séminaire organisé par la Ligue fin avril. Le thème de mon groupe étant « les cotisations », il m'est apparu évident d'y associer la Commission des finances, avec deux premiers objectifs en vue : déterminer le périmètre des dépenses à retenir au titre des charges de fonctionnement qui devraient être couvertes par les cotisations puis calculer le niveau des cotisations correspondantes. L'étude a pour but d'envisager la situation théorique extrême où il n'y a plus de subventions et pas de partenaires.

La structuration ancienne et fine en termes de comptabilité analytique en grands secteurs a amené la Commission à se prononcer pour l'exclusion de 2 des 5 grands secteurs : le haut-niveau (code analytique 940) et le commercial (code analytique 950). Je me charge de faire

les calculs qui en découlent avant de les soumettre pour discussion au Comité directeur du 25 mai 2019 (post-réunion, mes calculs m'amènent à un constat d'environ 120 k€ non couverts. Le nombre d'athlètes, en progression régulière, évolue autour de 30 000 mais de manière contrastée avec une poussée des catégories Loisir/running et Découverte).

Actualisation de la circulaire financière 2017

Cette actualisation, proposée par Béatrice en fin de matinée, visait à recueillir les avis avant soumission au Comité directeur du 25 mai 2019. La pause déjeuner de 12h45 à 14h15 a interrompu la relecture et la reprise s'est faite sans René qui n'avait pas prévu un débordement de la réunion sur l'après-midi.

Les modifications proposées étaient mineures mais la révision à la baisse des pénalités (50€ pour un premier officiel manquant et 100 € à partir du 2^{ème}) a fait l'objet de plusieurs échanges. Béatrice a établi un nouveau document, non joint car faisant l'objet d'une validation 2 jours plus tard.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 27 juin 2019 à 10h00. La séance a été levée à 15h15.